

<https://ugtg.org/spip.php?article1844>



Communiqué du Comité international contre la répression sur la situation en Guadeloupe



- Actualité -
Date de mise en ligne samedi 14 juillet 2012

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Président Jean-Jacques Marie

Secrétaire : Gérard Bauvert

- COMMUNIQUE -

Paris, le 12 juillet 2012

Conformément au mandat qui a été confié par plus de 1000 militants et responsables syndicaux de l'hexagone, le Cidr a pris contact avec le ministère de la Justice.

Maître Hélène Rubinstein-Carrera, avocate honoraire, membre du bureau du Cidr, est entrée en contact à plusieurs reprises avec le secrétariat de Mme Taubira. Vendredi 6 juillet, ce dernier a assuré qu'une délégation du Cidr et de syndicalistes serait reçue dans les prochains jours.

Le Cidr prend acte de cet engagement. Le temps presse et la situation en Guadeloupe continue de se dégrader : les procès contre les syndicalistes - dont Charly Lendo, secrétaire général adjoint de l'UGTG - se poursuivent.

C'est précisément contre la criminalisation de l'activité syndicale que se sont rassemblés, il y a trois semaines, à Lyon, Nantes, Paris, Lille et Limoges, à l'occasion d'une tournée de Elie Domota, secrétaire général de l'UGTG, plus de 1000 syndicalistes de toutes tendances et de nombreux démocrates, venus manifester leur solidarité et exiger l'abandon des poursuites contre les militants, l'arrêt de la répression, le respect des conventions de l'OIT, relatives à la liberté syndicale dont la France est signataire.

La Cidr s'adresse aux syndicalistes, à tous ceux qui sont attachés à l'exercice des libertés collectives et individuelles afin d'appuyer sa démarche auprès de Mme le Ministre de la Justice.

Pour le bureau du Cidr,

Gérard Bauvert